



Caisse des Écoles

DU 17^e ARRONDISSEMENT
DE PARIS

CAISSE DES ECOLES DU 17EME ARRONDISSEMENT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2023

L'assemblée générale de la Caisse des Ecoles du 17^{ème} arrondissement s'est réunie le mardi 27 juin 2023 à 17h30 dans La salle maillot de la mairie du 17^{ème} arrondissement.

Étaient présents ou représentés lors de la séance :

- **Les représentants de la municipalité**

M. Geoffroy BOULARD

M. Scevole de LIVONNIERE

Mme Lourdes FERNANDES

M. Philippe GUERRE

Mme Sonia HAZARABEDIAN

- **Les membres élus par les sociétaires**

M. Denis BELZACQ

Mme Marlène ROMEO

Mme Irène ROUSSEL

Mme Danielle ROYER

Mme Inès SINEY-JAVARY

- **Les membres de droits et personnalités désignées**

Mme Marie –Françoise JEAN-JEAN-VALETTE

M. Christian MOULIN

Mme Martine SAJOT

- **Les sociétaires**

Mme Mathilde AZAZ

1/ Rapport moral de l'année 2022

Madame Sonia HAZARABEDIAN, vice-présidente de la caisse des écoles donne lecture du rapport moral de l'année 2022.

Le nombre de repas servis en 2022 est de 1 630 574. On constate que nous n'avons pas retrouvé le niveau d'avant COVID, avec un volume en baisse de 3.4%. Cela s'explique en partie par la baisse du nombre d'élèves, par des changements de comportement des familles, mais également par le nombre important de journées de grève en 2022, une vingtaine, qui a impacté significativement notre activité. Le prix de revient du repas de 6.82 € On retrouve l'ordre de grandeur de 2019 (6.54€) après avoir connu des niveaux nettement plus élevés en 2020 (8.16€) et 2021 (7.12€).

Le prix moyen payé par les familles est de 3.72 € en 2022, globalement stable vs 2019 (3.71€). La grille tarifaire est inchangée, elle comporte 10 tranches de 0.13 € à 7 € le repas. On peut noter que la participation moyenne des familles couvre en 2022 55% du prix des repas, taux identique à 2019. Les familles disposent de nombreux moyens de paiement (espèces, chèques, prélèvement, paiement en ligne). Les relances suite aux défauts de paiement sont aujourd'hui dématérialisées ce qui contribue à un meilleur recouvrement.

La part des produits labélisés et d'alimentation durable est de 53 %. La caisse des écoles se situe ainsi depuis plusieurs années au-delà des objectifs fixés par la ville de Paris en termes d'alimentation durable. Les approvisionnements d'une zone couvrant un périmètre de 250 kilomètres autour de Paris sont privilégiés.

En 2022, nous avons introduit 1 à 2 menus végétariens par semaine, en élaborant un panel de recettes fait maison, faisant la part belle aux céréales et légumineuses, en veillant à respecter le plus possible le goût et les habitudes alimentaires des enfants et en évitant le recours aux produits ultra transformés. Il est rappelé que les repas ne contiennent ni d'huile de palme, ni OGM. Les menus sont élaborés par la diététicienne en collaboration avec notre assistant technique qui est un ancien chef de cuisine issu de la restauration traditionnelle.

Nous avons instauré également la découpe systématique des fruits au service pour les écoles maternelles et élémentaires, avec la mise à disposition de matériel coupe fruits professionnels dans toutes les écoles, sur les fruits pour lesquels l'épluchage et la découpe représentaient un frein : pomme, poire, orange.

2/ Rapport financier de l'année 2022:

Pour la section Fonctionnement, il faut noter des dépenses en augmentation du fait de la reprise d'une activité proche de l'avant COVID en terme de nombre de repas et d'actions dans les écoles. Elles représentent un peu plus de 11 millions d'euros, qui se répartissent de la manière suivante : 6.3 M€ en frais de personnel, 3,5 M€ pour l'alimentation, 1, 3M€ en frais de fonctionnement.

Diverses questions posées par les sociétaires ont été débattues à l'issue des présentations, concernant :

- La situation des impayés en 2022, après les années très difficiles 2020 et 2021 en terme de recouvrement
- Le montant des subventions de la Ville de Paris, et en particulier les évolutions différenciées entre les arrondissements
- Les marchés en circuit court et leur évolution post COVID
- Les petits déjeuners dans les écoles REP
- Les séances de la commission de restauration
- Les fiches de postes à relayer auprès de administrateurs du comité de gestion pour élargir le réseau de recrutement

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Sonia HAZARABEDIAN remercie tous les participants et lève la séance à 18h40.